



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk, lundi le 10 février 2025 à 20h00, enregistrée, à la salle municipale de Saint-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames Louise Boudreault, Elaine Juteau et messieurs Michel Bisson, Jacques Proulx sont présents;

Monsieur Pierre Bérubé (absence motivée)

Monsieur Hugo Desormeaux (absence motivée)

Formant quorum et siégeant sous la présidence de la pro-maire, Madame Marie-Andrée Leduc.

Madame Danielle Longtin aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

25-02-18

1. MOMENT DE RÉFLEXION

La pro-maire Marie-Andrée Leduc dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Saint-Émile-de-Suffolk ».

25-02-19

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE la présente séance soit ouverte à 20h00.

Adoptée à l'unanimité.

25-02-20

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du maire
5. Rapport des délégations
6. Période de questions
7. Adoption des procès-verbaux du 9 décembre et 2024 et du 13 janvier 2025
8. Correspondances
 - 8.1 Non-renouvellement de l'adhésion Tricentris
9. Voirie
 - 9.1 Rapport du mois de janvier 2025
10. Urbanisme et environnement
 - 10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement de janvier 2025
 - 10.2 Projet La Loutre (développement sur la mine)
11. Sécurité incendie
 - 11.1 Rapport du directeur du service incendie de janvier 2025
12. Loisirs et cultures
 - 12.1 Rapport des Loisirs de janvier 2025
 - 12.2 Suivi – Politique Familiale et MADA
13. Affaires financières/Résolutions
 - 13.1 Liste des comptes à payer du mois de janvier 2025 au montant de 60 903.56\$
 - 13.2 Invitation au tournoi de golf (60^{ème} anniversaire) Lac Simon
 - 13.3 Entériner la fin d probation de l'employé, matricule 81



- 13.4 Changement de date de la séance du conseil du mois d'octobre 2025
- 13.5 Avis de motion – projet de règlement sur la taxation 25-001
- 13.6 Soumission pour la réparation de la sableuse (Western Star)
- 13.7 Augmentation des heures de travail de la bibliothécaire
- 13.8 Demande d'aide financière – Club Quad Petite Nation
- 13.9 Commandite souper bénéfique pour l'Association pour Personnes Handicapées de Papineau
- 13.10 Entériner la signature de l'entente pour le lot 4 675 607
- 13.11 Liste des immeubles devant être vendus
- 13.12 Mandat du représentant – Vente pour taxes
- 13.13 Adoption du plan de mise en œuvre local
- 13.14 Modification à la résolution 24-12-221 concernant les nuisances sur le lot 4 676 001
- 13.15 Avis de motion – modification au règlement 23-001 concernant les établissements d'hébergement touristique sur l'ensemble du territoire de la municipalité
- 13.16 Constat d'infraction pour un bâtiment complémentaire déplacé sans permis sur le lot 4 674 469
- 13.17 Constat d'infraction pour des activités de courte durée sans permis sur le lot 4 674 553
- 13.18 Constat d'infraction pour un bâtiment complémentaire construit sans permis sur le lot 4 675 491
- 13.19 Constat d'infraction pour un bâtiment complémentaire construit sans permis sur le lot 4 675 491
- 13.20 Constat d'infraction pour nuisance (camion 6 roues avec chargeuse) sur le lot 4 675 311
- 13.21 Constat d'infraction pour un motorisé de marque Winnebago non immatriculé sur le lot 4 675 311
- 13.22 Constat d'infraction pour un véhicule routier soit un motorisé beige/brun sur le lot 4 675 311
- 13.23 Constat d'infraction pour un véhicule routier camionnette Caravan grise sur le lot 4 675 311
- 13.24 Constat d'infraction pour un bâtiment complémentaire (cabanon) sur le lot 4 675 311
- 13.25 Constat d'infraction pour un usage non autorisé d'un bâtiment complémentaire sur le lot 4 675 236
- 13.26 Achat d'un conteneur à ordures pour la Résidences des Roy et fils

14. Période de questions

15. Varia

16. Levée de la séance

25-02-21

3. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que déposé avec rajout des points 13.16 à 13.26 et demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité.

4. Rapport du maire
Aucun rapport de déposé.

5. Rapport des délégations
Madame Louise Boudreault mentionne qu'elle ne fait plus partie du conseil d'administration de l'OBV RPNS mais demeure toujours membre.

6. Période de questions

25-02-22

7. Adoption des procès-verbaux du 9 décembre 2024 et du 13 janvier 2025

SUR PROPOSITION de monsieur Michel Bisson;



QUE les procès-verbaux du 9 décembre 2024 et du 13 janvier 2025 soient adoptés tels que déposés à la table du conseil;

Adoptée à l'unanimité.

8. Correspondances

8.1 non-renouvellement de l'adhésion - Tricentris

9. Voirie

9.1 Rapport de la voirie

Un rapport est déposé pour le mois de janvier 2025.

10. Urbanisme et environnement

10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Monsieur Pierre Blanc dépose son rapport du mois de janvier 2025.

10.2 Projet la Loutre (développement sur la mine)

Madame Louise Boudreault suggère d'envoyer un résumé à la communauté

11. Sécurité Incendie

11.1 Rapport du Service Incendie

Madame Danielle Longtin dépose le rapport du mois de janvier 2025.

12. Loisirs et cultures

12.1 Rapport des loisirs

Aucun rapport de déposé.

12.2 Suivi – Politique Familiale et MADA

13. Affaires municipales / Résolutions

25-02-23

13.1 Liste des comptes à payer du mois de janvier 2025 au montant de 60 903.56\$

IL EST PROPOSÉ par madame Elaine Juteau;

QUE les comptes à payer du mois de janvier 2025 au montant de 60 903.56\$ soient acquittés.

Adoptée à l'unanimité.

Je soussignée, Danielle Longtin, directrice générale de la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes du mois de janvier 2025 qu'il y avait les fonds disponibles pour les chèques.

Danielle Longtin, directrice générale.

13.2 Invitation au tournoi de golf (60^{ième} anniversaire) Lac Simon

Remis à une séance ultérieure

25-02-24

13.3 Entériner la fin de la probation de l'employé, matricule 81

ATTENDU QUE l'employée matricule 81 avait été engagée le 28 octobre 2024, soit comme coordonnatrice des loisirs;

ATTENDU QUE l'employée en question ne satisfait pas aux exigences du poste;



ATTENDU QUE l'employée a quitté le 14 janvier 2025;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE le conseil entérine la fin de la probation pour les raisons ci-hauts mentionnées.

Adoptée à l'unanimité.

25-02-25

13.4 Changement de date de la séance du conseil du mois d'octobre 2025 (1^{er} octobre)

ATTENDU QUE le conseil ne peut siéger 30 jours avant la date du scrutin soit le 2 novembre 2025;

ATTENDU QUE la date de la séance d'octobre est devancée au 1 octobre 2025;

IL EST PROPOSÉ par madame Elaine Juteau;

QUE la date de la séance d'octobre soit devancée au 1 octobre 2025;

ET QU'un avis public soit affiché aux deux endroits désignés par le conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité.

25-02-26

13.5 Avis de motion – projet de règlement sur la taxation et les intérêts 25-001

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Jacques Proulx qu'à une séance ultérieure, un règlement 25-001 régissant les comptes de taxes et les intérêts sera présenté pour adoption à une séance ultérieure. De plus, madame Danielle Longtin dépose une copie du règlement à la table du conseil pour étude et considération.

En conformité avec l'article 445 du code municipal, je demande dispense de lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus, ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adopté à l'unanimité.

13.6 Soumissions pour la réparation de la sableuse (Western Star)

Remis à une séance ultérieure.

25-02-27

13.7 Augmentation des heures de travail de la bibliothécaire

ATTENDU QUE certains citoyens ont de la difficulté à se déplacer pour venir à la bibliothèque;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE le conseil accepte l'augmentation des heures la bibliothécaire en raison d'un nouveau service offert à domicile;

ET QUE le kilométrage soit remboursé lors de ses déplacement.

Adoptée à l'unanimité.

25-02-28

13.8 Demande d'aide financière – Club Quad Petite Nation 2025-2026

ATTENDU QUE le Club Quad Petite Nation demande une aide financière pour l'entretien des sentiers;



IL EST PROPOSÉ par madame Louise Boudreault;

QUE madame Danielle Longtin émette un chèque au montant de 100\$.

Adoptée à l'unanimité.

25-02-29

13.9 Commandite souper bénéfice pour l'Association pour Personnes Handicapées de Papineau

ATTENDU QU'une demande de commandite est demandée pour un souper bénéfice le 25 mars 2025;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Boudreault;

ATTENDU QUE madame Danielle Longtin réserve un billet au montant de 60\$ pour la présence de monsieur Hugo Desormeaux;

Adoptée à l'unanimité.

25-02-30

13.10 Entériner la signature de l'entente pour le lot 4 674 607

ATTENDU QU'une entente a été signée afin de retirer la structure pyramidale et de nettoyer le terrain de la propriété afin qu'il n'y ait aucun élément de nuisances au sens de la réglementation d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE le conseil municipal entérine le report de la démolition le 30 mai 2025.

Adoptée à l'unanimité.

25-02-31

13.11 Liste des immeubles devant être vendus

ATTENDU QUE la directrice générale soumet au Conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité, à la date du 5 juin 2025, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipale de la Province de Québec;

IL EST PROPOSÉ par madame Elaine Juteau;

QUE Ledit état des taxes foncières dues à la municipalité, soit et est approuvé par le Conseil et que madame Danielle Longtin, directrice générale, prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté (MRC) de Papineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

Adoptée à l'unanimité.

25-02-32

13.12 Mandat d'un représentant – Vente pour taxes

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipale;

ATTENDU QUE certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes et ce, selon la résolution portant le numéro 25-02-31;

ATTENDU QUE ce Conseil croit opportun d'autoriser la directrice générale ou un représentant à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;



QUE conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise madame Danielle Longtin, directrice générale, à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 5 juin 2025 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Adoptée à l'unanimité.

25-02-33

13.13 Adoption du plan de mise en œuvre local

SUR PROPOSITION de monsieur Jacques Proulx;

QUE le plan de mise en œuvre local soit adopté tel que déposé à la table du conseil;

Adoptée à l'unanimité.

25-02-34

13.14 Modification à la résolution 24-12-221 concernant des nuisances sur le lot 4 676 001

ATTENDU QUE le citoyen monsieur Martin Lamothe, ayant une adresse civique au 272 rue des Copains lot (4 675 495), a installé des nuisances dans l'emprise de la municipalité sur la rue des Copains lot (4 676 001);

ATTENDU QUE les nuisances installées par M.Lamothe sur le lot 4 676 0041 contreviennent au règlement de nuisances SQ21-003, article 2

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Boudreault;

QUE monsieur Pierre Blanc mandate le cabinet d'avocats Deveau Dufour Mottet avocats afin de procéder à la demande d'un avis d'injonction auprès de la cour supérieure.

Adoptée à l'unanimité.

25-02-35

13.15 Avis de motion – modification au règlement 23-001 concernant les établissements d'hébergement touristique sur l'ensemble de la municipalité

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Jacques Proulx qu'à une séance ultérieure, un règlement 25-002 concernant les établissements d'hébergement touristique sur l'ensemble du territoire de la municipalité sera présenté pour adoption à une séance ultérieure. De plus, madame Danielle Longtin dépose une copie du règlement à la table du conseil pour étude et considération.

En conformité avec l'article 445 du code municipal, je demande dispense de lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus, ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adoptée à l'unanimité.

25-02-36

13.16 Constat d'infraction pour un bâtiment complémentaire déplacé sans permis sur le lot 4 674 469

ATTENDU QUE le citoyen habitant sur le lot 4 674 469 a déplacé un bâtiment complémentaire sans obtenir au préalable un permis de la municipalité;

ATTENDU QUE le bâtiment en question ne respecte pas les marges de recul;

ATTENDU QUE ceci ne respecte pas le règlement des permis et certificats 17-003 article 41 alinéa 7;



IL EST PROPOSÉ par madame Elaine Juteau;

QUE monsieur Pierre Blanc, inspecteur en bâtiment et environnement, procède à l'émission d'un constat d'infraction.

Adoptée à l'unanimité.

25-02-37

13.17 Constat d'infraction pour des activités de courte durée sans permis sur le lot 4 674 553

ATTENDU QUE des activités de courte durée sont opérées sur lot 4 674 553;

ATTENDU QU'un permis de la corporation de l'industrie touristique du Québec à été émis mais aucun permis de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE monsieur Pierre Blanc, inspecteur en bâtiment et environnement, procède à l'émission d'un constat d'infraction.

Adoptée à l'unanimité.

25-02-38

13.18 Constat d'infraction pour un bâtiment complémentaire construit sans permis sur le lot 4 675 491

ATTENDU QU'un bâtiment complémentaire a été construit sans avoir au préalable obtenu un permis sur le lot 4 675 491;

ATTENDU QUE ceci contrevient au règlement des permis et certificats 17-003 article 31;

IL EST PROPOSÉ par madame Elaine Juteau;

QUE monsieur Pierre Blanc, inspecteur en bâtiment et environnement, procède à l'émission d'un constat d'infraction.

Adoptée à l'unanimité.

25-02-39

13.19 Constat d'infraction pour un bâtiment complémentaire construit sans permis sur le lot 4 675 491

ATTENDU QU'un bâtiment complémentaire a été construit sans avoir au préalable obtenu un permis sur le lot 4 675 491;

ATTENDU QUE ceci contrevient au règlement des permis et certificats 17-003 article 31;

IL EST PROPOSÉ par madame Elaine Juteau;

QUE monsieur Pierre Blanc, inspecteur en bâtiment et environnement, procède à l'émission d'un constat d'infraction.

Adoptée à l'unanimité.

25-02-40

13.20 Constat d'infraction pour nuisance (camion 6 roues avec chargeuse) sur le lot 4 675 311

ATTENDU QU'un camion 6 roues avec chargeuse a été identifié sur le lot 4 675 311 et doit être immatriculé pour l'année courant et fonctionnel;

ATTENDU QUE ceci contrevient au règlement sur les nuisances 19-001 à l'article 8;



IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE monsieur Pierre Blanc, inspecteur en bâtiment et environnement, procède à l'émission d'un constat d'infraction.

Adoptée à l'unanimité.

25-02-41

13.21 Constat d'infraction pour un motorisé de marque Winnebago non immatriculé sur le lot 4 675 311

ATTENDU QU'un motorisé de marque Winnebago a été identifié sur le lot 4 675 311 et doit être immatriculé pour l'année courant et fonctionnel;

ATTENDU QUE ceci contrevient au règlement sur les nuisances 19-001 à l'article 8;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE monsieur Pierre Blanc, inspecteur en bâtiment et environnement, procède à l'émission d'un constat d'infraction.

Adoptée à l'unanimité.

25-02-42

13.22 Constat d'infraction pour un véhicule routier soit un motorisé beige/brun sur le lot 4 675 311

ATTENDU QU'un véhicule routier soit un motorisé beige/brun a été identifié sur le lot 4 675 311 et doit être immatriculé pour l'année courant et fonctionnel;

ATTENDU QUE ceci contrevient au règlement sur les nuisances 19-001 à l'article 8;

IL EST PROPOSÉ par madame Elaine Juteau;

QUE monsieur Pierre Blanc, inspecteur en bâtiment et environnement, procède à l'émission d'un constat d'infraction.

Adoptée à l'unanimité.

25-02-43

13.23 Constat d'infraction pour un véhicule routier camionnette Caravan grise sur le lot 4 675 311

ATTENDU QU'un véhicule routier camionnette Caravan grise a été identifié sur le lot 4 675 311 et doit être immatriculé pour l'année courant et fonctionnel;

ATTENDU QUE ceci contrevient au règlement sur les nuisances 19-001 à l'article 8;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Boudreault;

QUE monsieur Pierre Blanc, inspecteur en bâtiment et environnement, procède à l'émission d'un constat d'infraction.

Adoptée à l'unanimité.

25-02-44

13.24 Constat d'infraction pour un bâtiment complémentaire (cabanon) sur le lot 4 675 311

ATTENDU QU'un bâtiment complémentaire a été construit sans avoir au préalable obtenu un permis sur le lot 4 675 311;



ATTENDU QUE ceci contrevient au règlement des permis et certificats 17-003 article 31;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE monsieur Pierre Blanc, inspecteur en bâtiment et environnement, procède à l'émission d'un constat d'infraction.

Adoptée à l'unanimité.

25-02-45

13.25 Constat d'infraction pour un usage non autorisé d'un bâtiment complémentaire sur le lot 4 675 236

ATTENDU QUE le bâtiment complémentaire est utilisé comme bâtiment principale;

ATTENDU QU'à plusieurs reprises vous avez été avisé de vous conformer;

ATTENDU QUE ceci contrevient au règlement de zonage 17-004, article 40;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE monsieur Pierre Blanc, inspecteur en bâtiment et environnement, procède à l'émission d'un constat d'infraction.

Adoptée à l'unanimité.

25-02-46

13.26 Achat d'un conteneur à ordures pour la Résidences des Roy et fils

ATTENDU QUE la résidence des Roy et fils a un gros volume de déchets en raison des multiples résidents;

ATTENDU QUE quelques bacs sont en place près du rang des Pruniers et ne s'avèrent plus suffisants;

ATTENDU QU'en période estivale le débit de déchets est élevé;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE madame Danielle Longtin procède à l'achat d'un conteneur supplémentaire;

ET QUE madame Danielle Longtin informe les propriétaires de la résidence des Roy et fils que les conteneurs demeurent la propriété de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

14. Période de questions

15. Varia

25-02-47

16. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE la séance soit levée à 20h23.

Adoptée à l'unanimité.



Hugo Desormeaux
Maire

Danielle Longtin
Directrice générale